

C'est vous qui le dites



Midi-Libre - 9 mai 2010

Tempêtes : se souvenir de 1982...

Un de nos lecteurs, B.R., ancien commissaire, réagit sur les fortes tempêtes sur notre littoral : « *Les deux élus que vous interrogez (notre édition sur les risques d'inondations parue mercredi, Ndlr) paraissent avoir oublié la tempête de 1982... A cette époque, les maires de Sète et Frontignan sont venus constater que la route d'Agde avait été coupée par endroits et recouverte par une eau qui atteignait la voie de chemin de fer en direction d'Agde, tandis que sur Frontignan, la mer avait recouvert l'étang d'Ingril, isolant toutes les constructions. Le plan Orsec avait été déclenché. J'ai rencontré chaque maire le lendemain, sur le terrain... Il a été demandé à chacun de respecter la ligne de plus haute crête pour installer leurs zones constructibles, c'est-à-dire de respecter strictement les zones inondables qui devenaient inconstructibles. MM. Martelli et Chappotin ont acquiescé et j'en suis le témoin. Pour ma part, quelques jours plus tard et à la demande du Préfet de Région, j'ai adressé un rapport dans lequel je suggérais : le transfert de la ligne SNCF au nord de l'étang de Thau, la gare de Sète devenant une gare pareille à celle de Marseille ; la création d'une voie express sur les surfaces ainsi libérées entre Sète et Agde ; la création d'une voie d'évitement nord pour Frontignan. Je n'ai pas été suivi et il a fallu attendre la fin des années 2000 pour que la route d'Agde soit éloignée de la mer : mais ce sera insuffisant car le constat de 1982 n'a pas été pris en compte... Que se passera-t-il si un nouvel événement type 1982 intervient ? (...)* Non, monsieur le maire de Sète, vos réalisations du Lido ne sont pas à l'abri : si vous étiez venu sur le terrain en novembre 1982, vous l'auriez constaté ! Et depuis, j'ai eu l'occasion de vous en parler. »